

2

Abbe JEICH

PAROISSE
DE
THIONVILLE



Période révolutionnaire

8° LK
3647
(15)

1953

REGION DE THIONVILLE — ETUDES HISTORIQUES

Collection publiée sous la direction de l'abbé J. EICH,
professeur au Petit Séminaire de Montigny-les-Metz.

Ont paru dans cette collection :

1. J. EICH, *Inglange, essai d'histoire locale*, Metz, 1947.
 2. J. EICH, *Théodore-Joseph Boudet de Puymaigre, littérateur et folkloriste lorrain*, Metz, 1947.
 3. A. SCHNEIDER, *La chapelle et l'ermitage de Saint-Roch à Kœnigsmacker*, Metz, 1947.
 4. J. EICH, *Thionville et son arrondissement en 1848*, Metz, 1948.
 5. J.-J. OBRY, *Rodemack et ses seigneurs jusqu'en 1659*, Metz, 1948.
 6. M. PAUL-ALBERT, *Une famille lorraine, les Merlin de Thionville*, Metz, 1949.
 7. L. ADAM, *La paroisse de Russong-e-Audun*, Metz, 1949.
 8. A. PRINTZ, *La chapelle de Morlange*, Metz, 1949.
 9. A. PLASSIART, *Les seigneurs de Meilbourg*, Metz, 1950.
 10. E. JACQUEMIN, *L'abbaye de Notre-Dame de Justemont (1124-1792)*, Metz, 1950.
 11. A. PRINTZ, *Vieilles pierres de pays ou Art et foi d'aujourd'hui et de toujours*, Metz, 1951.
 12. A. SCHNEIDER, *Kœnigsmacker, histoire paroissiale*, Metz, 1951.
 13. A. PLASSIART, *Uckange, études historiques*, Metz, 1952.
 14. E. JACQUEMIN, *Recherches historiques sur Moyeuvre-Grande*, Metz, 1953.
-

21
Région de Thionville - Etudes historiques

Fascicule : 15

Jean EICH

LA PAROISSE DE THIONVILLE

Période révolutionnaire



4
B.L.K.
3677(15)

1 9 5 3

COOPÉRATIVE D'ÉDITION ET D'IMPRESSION - METZ - 30, RUE MAZELLE

DL 11 7 1953 08006

Région de Thionville - Études historiques

Fascicule 42

Jean BICHSEL

LA PAROISSE DE THIONVILLE

Période révolutionnaire



COMITÉ DE THIONVILLE - 1910

PREFACE

Notre cher Thionville, toujours en progrès, vaut bien la peine qu'on codifie certaines époques de son glorieux passé.

L'idée et l'occasion m'en sont venues de la création d'une nouvelle église à Saint-François, au profit de laquelle je suis heureux de vous en présenter une première étude, faite par l'historien bien connu de la région de Thionville, M. l'abbé Eich, professeur au Petit-Séminaire de Montigny. Elle traite de l'histoire de la paroisse de Thionville pendant la période révolutionnaire, 1789-1802. Elle sera suivie de plusieurs autres plaquettes qui étudieront la paroisse depuis ses origines jusqu'à la Révolution, puis de 1802 à nos jours, ainsi que d'une étude sur les anciennes maisons religieuses de Thionville qui disparurent toutes au cours de la Révolution.

*C. SCHIVRE,
curé de Thionville.*

INDEX

Page 1. The following persons are mentioned in the text: ...

Page 2. ...

Page 3. ...

Page 4. ...

Page 5. ...

Page 6. ...

Page 7. ...

Page 8. ...

Page 9. ...

Page 10. ...

Page 11. ...

Page 12. ...

Page 13. ...

Page 14. ...

Page 15. ...

Page 16. ...

Page 17. ...

Page 18. ...

Page 19. ...

Page 20. ...

Page 21. ...

Page 22. ...

Page 23. ...

Page 24. ...

Page 25. ...

Page 26. ...

Page 27. ...

Page 28. ...

Page 29. ...

Page 30. ...

Page 31. ...

Page 32. ...

Page 33. ...

Page 34. ...

Page 35. ...

Page 36. ...

Page 37. ...

Page 38. ...

Page 39. ...

Page 40. ...

Page 41. ...

Page 42. ...

Page 43. ...

Page 44. ...

Page 45. ...

Page 46. ...

Page 47. ...

Page 48. ...

Page 49. ...

Page 50. ...

Page 51. ...

Page 52. ...

Page 53. ...

Page 54. ...

Page 55. ...

Page 56. ...

Page 57. ...

Page 58. ...

Page 59. ...

Page 60. ...

Page 61. ...

Page 62. ...

Page 63. ...

Page 64. ...

Page 65. ...

Page 66. ...

Page 67. ...

Page 68. ...

Page 69. ...

Page 70. ...

Page 71. ...

Page 72. ...

Page 73. ...

Page 74. ...

Page 75. ...

Page 76. ...

Page 77. ...

Page 78. ...

Page 79. ...

Page 80. ...

Page 81. ...

Page 82. ...

Page 83. ...

Page 84. ...

Page 85. ...

Page 86. ...

Page 87. ...

Page 88. ...

Page 89. ...

Page 90. ...

Page 91. ...

Page 92. ...

Page 93. ...

Page 94. ...

Page 95. ...

Page 96. ...

Page 97. ...

Page 98. ...

Page 99. ...

Page 100. ...

Printed by ...

SOURCES

I. Sources manuscrites

Archives municipales de Thionville

1. Reg. des délibérations (19 mars 1776-22 janvier 1790) ;
2. id. (15 février 1790-14 avril 1792) ;
3. id. (21 avril 1792-12 germinal an II) ;
4. id. (13 germinal an II-1^{er} floréal an III) ;
5. id. (2 floréal an III-2 frimaire an VI) ;
6. id. (2 frimaire an VI-29 germinal an VII) ;
7. id. (29 germ. an VII-9 vendémiaire an X) ;
8. id. (14 vend. an X-25 octobre 1810).

1. Reg. du club (2 juillet 1790-8 septembre 1793) ;
2. id. (13 septembre 1793-27 nivôse an II) ;
3. id. (1 pluviôse an II-21 ventôse an III).

Reg. contenant l'admission des pauvres et les délibérations du bureau de l'hôpital (22 mars 1786-8 décembre 1813).

(Nous les citerons sous *Reg. com.* ou *Reg. club*, suivi d'un numéro d'ordre, ou sous *Reg. hôpital*).

Archives paroissiales de Thionville :

Registre pour inscrire les actes de baptêmes et de bénédictions nuptiales à commencer le 22 frimaire de l'an IV de la République française (22 frimaire an IV- 3 messidor an VI) ;

Registre de catholicité pour y inscrire les actes de baptêmes, de bénédictions de mariages et de présentation des morts faits dans la paroisse Saint-Maximin de Thionville à commencer le 13 messidor an VI (en fait ce registre ne commence que le 21 brumaire an VIII. L'abbé Pierre, curé de Thionville après la Révolution, y a inscrit « les actes des baptêmes et des mariages célébrés en secret pendant la Révolution »).

Archives départementales de la Moselle :

Série L : 132, 133 (Délibérations du directoire du département) ;
910-914 (Procès-verbaux des délibérations du district de Thionville) ;
923-929 (Correspondance du district de Thionville) ;
939-941 (Affaires diverses du district de Thionville).

Série V : 1.

II. Sources bibliographiques.

- ABEL, *Histoire de Thionville* (inéédite).
- ARMEL D'ETEL, *Les Capucins du diocèse de Metz pendant la Révolution*, Strasbourg-Kœnigshoffen, 1932.
- DORVAUX, *Une victime de la Révolution : J.-Nic. Fendt*, dans *Revue eccl. de Metz*, 1904.
- DORVAUX, *La cause de nos prêtres déportés en 1794 et 1797*, dans *Revue eccl.*, 1914.
- EICH, *Tentative de déchristianisation à Thionville (1793-1794)*, dans *Revue eccl.*, 1950.
- EICH, *Les prêtres mosellans pendant la Révolution*, en cours de publication dans la *Revue eccl.* depuis 1951.
- FLORANGE, *Nicolas Francin, évêque constitutionnel de la Moselle, principalement d'après sa correspondance avec Grégoire de Blois*, Paris-Metz, 1905.
- GAERSING, *Histoire du Lycée et du Collège de Thionville*, dans *Bulletin annuel de l'Association des anciens élèves du Lycée et Collège Moderne de garçons annexé de Thionville*, 1946-1947.
- GAIN, *Liste des émigrés, déportés et condamnés pour cause révolutionnaire du département de la Moselle (1791-1800)*, dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, 1925-1932.
- HECKMANN, *Un curé de Thionville. confesseur de la Foi et martyr, Daniel-Henry Tinot, 1732-1794*, Metz 1928.
- LESPRAND, *Le clergé de la Moselle pendant la Révolution*, 4. vol., 1933-1939.
- REYNAUD, *Vie et correspondance de Merlin de Thionville*, 2 vol., Paris, 1860.

Chapitre I.

LA PAROISSE DE THIONVILLE EN 1789.

Avec ses 5.000 habitants la paroisse de Thionville était, au début de la période révolutionnaire, l'une des plus importantes, sinon la plus importante du diocèse de Metz. La population de la ville était entièrement catholique, car le Protestantisme, par suite de la politique des rois d'Espagne, maîtres du Luxembourg, puis de celle des rois de France, n'avait pas pu prendre pied dans la vieille forteresse. D'après les lois du duché de Luxembourg, toujours en vigueur, les Juifs en étaient également exclus. Deux familles israélites seulement avaient obtenu l'autorisation de s'y établir ⁽¹⁾.

A cause de l'incorporation de la paroisse à l'antique abbaye de Saint-Maximin de Trèves, l'abbé de cette dernière était le curé primitif de la ville. Ne pouvant pas exercer personnellement le ministère des âmes, il déléguait ses pouvoirs à un vicaire perpétuel, qui était le curé réel de Thionville. Au début de la Révolution, cette charge appartenait depuis 19 ans à Daniel-Henri Tinot. Né à Metz le 31 janvier 1732, l'abbé Tinot avait été ordonné prêtre en mars 1756. Après avoir exercé les fonctions de vicaire à Saint-Jure (annexe de Raucourt) de 1756 à 1757, à Saint-Simplice de Metz de 1757 à 1765 et à Saint-Martin de Metz de 1765 à 1770, il avait obtenu, le 21 août 1770, la paroisse de Thionville, résignée en sa faveur par Nicolas Thiersant ⁽²⁾. Cette résignation avait obtenu l'agrément de l'abbé de Saint-Maximin et celle de l'évêque de Metz, Mgr de Montmorency-Laval.

Un nombreux clergé assistait l'abbé Tinot dans son ministère pastoral. Trois prêtres intervenaient directement dans l'administration de la paroisse : un vicaire primissaire, Maurice Rolly, en fonction depuis 1767 ⁽³⁾ ; un second vicaire, Georges Munier,

1) Sur les tentatives faites par les Juifs pour s'établir à Thionville au cours du XVIII^e siècle, voir : J. KOHN, *Die Niederlassung der Juden in Diedenhofen*, dans *Jahrb. der Gesellschaft f. lothr. Geschichte und Altertums-kunde*, 1908, p. 261-282.

2) Thiersant (Nicolas), chanoine de Notre-Dame-la-Ronde (Metz), il succéda le 8 mai 1733 à Ignace Alexandre († 16 février 1733) à la cure de Thionville. Il la résigna en 1770 en faveur de Daniel-Henri Tinot et devint titulaire de la chapelle Sainte-Marguerite à l'église Saint-Ségolène à Metz. Il mourut le 5 septembre 1781.

3) Rolly (Maurice), né à Thionville, le 6 juin 1736, ordonné prêtre le 18 septembre 1762. Après avoir été vicaire à Amélcourt, à Silly et à Saunyles-Vigy, il devint primissaire à Thionville en 1767.

nommé en janvier 1789 (4) ; un vicaire résident à Guenrange, qui assurait la desserte de cette annexe de Thionville. Depuis 1784, ces fonctions étaient remplies par Mathias Paquin (5). Deux prêtres-chantres, tous deux nommés en 1788, Henri Médinger (6) et Jean-Nicolas Fendt (7), complétaient le clergé de la ville qui, à l'occasion, pouvait encore faire appel au concours de deux prêtres habitués qui vivaient retirés dans leur ville natale, Antoine Lamotte (8) et Pierre-Thomas Gauthier de Vaux (9).

Ce nombreux clergé assurait des offices imposants dans la vaste église paroissiale récemment construite sous le prédécesseur de l'abbé Tinot, Nicolas Thiersant (10).

L'église paroissiale, la « paroisse » comme on disait, n'était pas le seul sanctuaire de la ville. A l'intérieur de ses remparts, elle abritait trois communautés religieuses, un couvent d'Augustins, un de Capucins et un monastère de Clarisses.

Les premiers s'étaient établis, dès 1308, à côté du Château, entre la place actuelle du Luxembourg et la Moselle, contre le mur de la ville. Leur premier établissement ayant été complètement détruit lors du siège de 1558 et l'emplacement compris dans

- 4) Munier (Nicolas-Georges) naquit à Sancy (qui alors appartenait au diocèse de Trèves). Incorporé au diocèse de Metz le 29 mai 1781, il fut ordonné prêtre le 22 septembre 1787. Après avoir été vicaire à Manhoué, il devint vicaire à Thionville le 16 janvier 1789.
- 5) Paquin (Mathias), né à Varize le 23 avril 1747, ordonné prêtre le 19 septembre 1772. Après avoir été nommé vicaire à Usselskirch (septembre 1772), administrateur à Hoff (juin 1779), vicaire à Mouterhouse (août 1780), à Niederviller (avril 1781), il devint vicaire résident à Guenrange le 15 septembre 1784.
- 6) Médinger (Henri), originaire du Luxembourg, avait été primissaire à Roussy avant de devenir prêtre-chantre à Thionville le 21 octobre 1788.
- 7) Fendt (Jean-Nicolas), naquit à Enrange le 13 octobre 1746. Il fut nommé prêtre-chantre à Thionville le 17 octobre 1788.
- 8) Lamotte (Antoine) naquit à Thionville le 19 août 1708. Il reçut tous les ordres à Trèves de 1733 à 1734. Dans la suite il devint sous-chantre à la cathédrale de Metz et obtint plusieurs bénéfices simples comme la chapelle Saint-Hubert de Bannay et la chapelle de la Sainte Vierge à Varize. Par brevet royal du 21 novembre 1762, il fut nommé prévôt du chapitre de Saint-Pierre-aux-Images à Metz. Comme ce chapitre n'avait plus d'église, Lamotte résidait à Thionville.
- 9) Gauthier de Vaux (Pierre-Thomas) naquit à Thionville le 30 janvier 1730. Il exerça les fonctions de curé au diocèse de Verdun et se retira dans sa ville natale en 1783.
- 10) L'église de Thionville fut construite entre 1755 et 1760. L'abbé de Saint-Maximin fournit 60.000 livres et les ardoises pour le toit comme contribution à la construction. La ville paya le surplus aux entrepreneurs et dut pour cela s'endetter.

les nouvelles fortifications, ils construisirent en 1622 un nouveau couvent près de la porte de Luxembourg sur un terrain mis à leur disposition. Celui-ci fut à son tour anéanti en 1651 par la foudre. Le gouverneur de la ville fit alors construire un troisième couvent pour les Augustins dans l'angle des rues actuelles des Remparts et du Collège. C'était le bâtiment qu'ils occupaient au début de la Révolution. Depuis 1705, ils y entretenaient un petit collège que fréquentaient les fils des principaux bourgeois de la ville. C'est dans cet établissement que le futur conventionnel Merlin de Thionville reçut sa première formation.

L'installation des Capucins était beaucoup plus récente. Ils s'y étaient établis en 1624, grâce à la protection particulière du gouverneur de la ville, le baron Jean de Wiltz. Leur église, qui s'élevait à proximité de la porte de Metz, avait été consacrée, en 1629, par le suffragant de Metz, Mgr Martin Meurisse, lui-même fils de saint François. Les premiers occupants de ce couvent appartenaient à la province wallonne de leur ordre. Après l'occupation de la ville par les Français, en 1643, les « religieux soit par attachement à la maison d'Autriche, soit par répugnance d'être obligés de vivre avec les Français, qui étaient pour lors des inconnus dans le pays », abandonnèrent leur couvent en 1655. Ils furent remplacés par des Capucins de la province de Champagne, qui restèrent à Thionville jusqu'à la Révolution. Ils se chargeaient surtout de l'organisation de missions dans les campagnes et, avec les Récollets de Sierck, assuraient le remplacement éventuel des curés dans la plupart des villages de la région. L'un des leurs, comme c'était presque toujours le cas à cette époque, était chargé de l'aumônerie de l'hôpital militaire de la ville.

Le troisième établissement, celui des Clarisses, datait de 1629. Comme les Capucins, elles étaient venues de Luxembourg. Au début de la Révolution elles étaient établies dans la rue du Pont de la Moselle, dans l'immeuble aujourd'hui occupé par l'Hôtel de Ville. Elles s'occupaient avant tout de l'enseignement des jeunes filles, possédant une école gratuite et un petit pensionnat.

Ces couvents étaient faiblement habités.

Les Augustins, dont le prieur était le P. Dieudonné-Sébastien Valette ⁽¹⁾, comptaient 6 religieux-prêtres, dont 3 étaient attachés spécialement au collège comme professeurs. Deux frères s'occupaient des travaux matériels.

1) Valette (Dieudonné-Sébastien), né le 31 mars 1732. Il avait fait profession chez les Augustins le 7 janvier 1753.

Colchen, se réalisa pleinement dès que la liberté religieuse fût rendue. Les discussions, les divisions provoquées au début de la Révolution par la Constituante, disparurent aussitôt. Les frères ennemis se donnèrent le baiser de paix et tous les fidèles de la paroisse ne formèrent plus qu'un seul troupeau, confié à la garde vigilante d'un seul pasteur.



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

